

PLANÈTE • ÉNERGIES

## Nucléaire : des chercheurs s'inquiètent après le licenciement d'une spécialiste de Fukushima

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dément fermement avoir renvoyé la sociologue Christine Fassert en raison des résultats de ses travaux.

Par Perrine Mouterde

Publié aujourd'hui à 00h49, mis à jour à 07h39 • Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés



Une photo prise le 15 mars 2018 montre le siège de l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) à Fontenay-aux-roses, près de Paris. THOMAS SAMSON / AFP

L'indépendance des recherches en sciences sociales sur le nucléaire est-elle fragilisée ? Après le licenciement de Christine Fassert par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), une douzaine de chercheurs français et étrangers s'inquiètent d'une « reprise du contrôle » exercé sur la production des connaissances concernant le nucléaire, dans une tribune au *Monde* publiée mercredi 6 janvier.

**Lire aussi** | [« Il faut défendre la liberté de la recherche en sciences humaines et sociales »](#)

Spécialiste de la catastrophe de Fukushima, Christine Fassert a été renvoyée pour faute en juin 2020, au motif d'une « insubordination récurrente » et d'un « comportement inadapté », comme l'a révélé en septembre *Le Canard enchaîné*. Elle affirme que le conflit avec sa hiérarchie est lié aux résultats de ses travaux de recherche, ce que l'IRSN, l'expert public des risques nucléaires et radiologiques, bras

technique de l'Autorité de sûreté nucléaire, conteste fermement.

Socio-anthropologue, Christine Fassert est embauchée en 2012 par l'IRSN, qui vient alors de créer un laboratoire des sciences humaines et sociales. Le projet Shinrai – « confiance », en japonais –, lancé en partenariat avec Sciences Po Paris et l'université japonaise Tokyo Tech, vise à étudier les conséquences sociales et politiques de l'accident de la centrale de Fukushima de mars 2011. En cinq ans, Christine Fassert et Reiko Hasegawa, chercheuse anciennement rattachée à Sciences Po, réalisent près de 130 entretiens au Japon auprès des évacués rentrés ou non chez eux, de représentants du gouvernement ou d'associations.

## Publication d'articles refusée

Dès la publication des premiers articles, Christine Fassert affirme avoir subi des tentatives d'obstruction de sa hiérarchie, qui demande des modifications ou l'empêche de participer à plusieurs colloques. « *Quand nos analyses ne correspondaient pas à ce que l'IRSN voulait entendre, ils essayaient de nous imposer des changements, assure Reiko Hasegawa. Ils nous demandaient d'enlever des phrases entières, c'était des pratiques totalement inhabituelles dans le milieu de la recherche.* »

Selon les deux chercheuses, un passage indiquant que la population japonaise a perdu confiance envers les autorités, par exemple, devait être modifié. Impossible également d'écrire que, à la suite de l'accident, les Japonais se sont prononcés lors d'un débat public en faveur de la sortie du nucléaire, et que le résultat est le même à chaque fois que les populations sont consultées à travers le monde. Parmi les sujets sensibles figureraient aussi la question du retour des évacués et celle de la dangerosité de l'exposition à de faibles doses de radioactivité, qui suscite une importante controverse scientifique. Après l'accident de Fukushima, le gouvernement japonais a fait passer la dose limite pour le public de 1 millisievert (mSv) par an au niveau du seuil de référence maximum, soit 20 mSv/an, la politique de retour dans les zones évacuées étant établie sur cette limite.

En 2019, la publication de deux articles de Christine Fassert est refusée. L'un porte sur la gouvernance des risques et repose sur des entretiens avec des experts critiques du nucléaire et sur le rapport dit « Pompili », sur les fragilités du parc nucléaire français ; le second démontre que les citoyens japonais font davantage confiance à l'expertise associative qu'à l'expertise institutionnelle. « *Est-ce que, en cas d'accident en France, les citoyens feront plus confiance à la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) et à l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO), ou à l'IRSN ? La question n'est peut-être pas agréable à entendre, mais elle est réelle* », assure Christine Fassert.

## « Un comportement inadéquat »

L'IRSN rejette fermement toute accusation de censure et dément le fait que le renvoi de la sociologue soit lié à ses travaux. « *Son comportement était inadéquat depuis de nombreuses années, explique Karine Herviou, la directrice générale adjointe. Elle contestait tous les processus internes, n'acceptait aucune remarque de sa hiérarchie ou de ses collègues, leur manquait de respect... Cela avait un impact fort sur le collectif de travail et le climat social dans l'équipe.* » Elle assure par ailleurs que le projet Shinrai a été « *largement valorisé* » et souligne que Christine Fassert a par exemple pu en parler lors d'émissions de radio.

En réaction à ce licenciement, l'ACRO a quitté le comité d'orientation des recherches (COR) de l'IRSN. Dans sa lettre de démission, le président de l'association, David Boilley, explique avoir alerté le COR à plusieurs reprises, en vain, sur les menaces pesant sur la liberté de publier. « *Si l'IRSN n'est pas capable d'accepter des voix singulières en interne, il ne peut pas s'ouvrir à la société* », regrette-t-il.

## « On connaît les efforts de ce secteur pour contrôler l'information et les recherches », affirme Sezin Topçu

Francis Chateauraynaud, directeur d'études en sociologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et auteur de travaux sur le nucléaire, appelle lui aussi à « *assumer la controverse de façon intelligente* ». « *Il est important qu'un pluralisme soit à l'œuvre, cela fait partie des sciences sociales* », ajoute-t-il, en soulignant la diversité de sensibilités des signataires de la tribune. Dans ce texte, ceux-ci affirment que le cas de Christine Fassert n'est pas totalement isolé. Pressions sur les chercheurs ou les doctorants liés à la filière nucléaire, volonté de contrôle des résultats de certains travaux, difficulté d'accès aux archives... « *On connaît les efforts de ce secteur pour contrôler l'information et les recherches, ce n'est pas un secret* », affirme Sezin Topçu, autrice d'un essai publié en 2013 dans lequel elle analysait les stratégies gouvernementales pour contenir les critiques à l'égard du nucléaire.

Christine Fassert, qui conteste son licenciement, a saisi les prud'hommes. Une première audience est prévue fin janvier.

### Perrine Mouterde

## Services

### CODES PROMOS avec Global Savings Group

- Yves Rocher : -50% sur une sélection d'articles
- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Nike : jusqu'à -50% sur les articles en promotion
- Europcar : -15% sur votre location de voiture
- AliExpress : 5€ offerts dès 10€ d'achats
- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories

### Tous les codes promos